

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 5 décembre 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1833385A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6, et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Romain LIGOT est nommé au grade de maréchal des logis de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de la formation musicale au profit de la Garde Républicaine (GR).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, commandant et délégué
aux réserves de la gendarmerie,
secrétaire général de la réserve citoyenne,
de défense et de sécurité,*
O. KIM